

Compte-rendu de la rencontre des acteurs santé du territoire de Châteaubriant-Derval

Châteaubriant, 4 avril 2019

La rencontre « Hôpital, acteur sur son territoire » a mobilisé 80 personnes. Cette journée organisée par le Centre Hospitalier Châteaubriant, Nozay, Pouancé et le collectif Acteurs santé s'est déroulée au sein de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers.

PROGRAMME DE LA RENCONTRE ACTEURS SANTE



**HOPITAL,
ACTEUR SUR SON TERRITOIRE**

Jeudi 4 avril 2019
de 14 h 00 à 16 h 30
de 20 h 30 à 22 h 30

IFSI/ IFAS
Amphithéâtre
Rue de Verdun
44110 Châteaubriant

PROGRAMME

Accueil des participants à partir de 13 h 30

14 h 00 OUVERTURE ET INTRODUCTION
M. Éric MANŒUVRIER, Directeur du Centre Hospitalier
M. Fabien LE GALL, membre du collectif Acteur de Santé du territoire

14 h 30 TABLES RONDES (3 ateliers participatifs en parallèle)

N° 1. Gériatrie : Unités spécialisées (UCC, UHR), hébergements temporaires, répit et soutien aux aidants, quelles solutions sont possibles avec le Centre Hospitalier ?
Dr Mustapha TAMIM, gériatre / Sylvie ABRAHAM, cadre de pôle / Sébastien RETIF, cadre de santé.

N° 2. Femme, Mère, Couple parental, Enfant : un accompagnement tout au long de la vie : que propose le Centre Hospitalier ?
Dr Ysabelle MORIAUX, gynécologue / Dr Jacqueline ABOA pédiatre / Sages-Femmes.

N° 3. Lien ville/hôpital : Mieux communiquer pour mieux soigner. Quels outils d'avenir et quels objectifs se donner ?
Dr Florence NAVAL-DIQUERO, médecin généraliste / Magali REVAULT, infirmière coordinatrice de la cellule de coordination des parcours de soins complexes / Erwan PINVIDIC, responsable des services numériques.

16 h 00 RESTITUTION & CONCLUSION
16 h 30

20 h 30 CONFERENCE
(session plénière ouverte à tous)

**« Secret et partage d'informations entre professionnels
au sein d'un parcours de santé »**

Maître Véronique RACHET-DARFEUILLE, Avocate spécialisée en droit de la santé
Dr Miguel JEAN, Espace de Réflexion Ethique des Pays de la Loire

LE COLLECTIF ACTEURS SANTE, EN BREF !

A partir de 2015, la CRSA – Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Pays de la Loire – organise différents temps de rencontres sur le territoire castelbriantais pour améliorer les parcours de santé des citoyens en réunissant les acteurs de santé dans leur diversité (infirmiers, médecins et praticiens libéraux ou hospitaliers, salariés du service médico-social ou de la fonction publique hospitalière, bénévoles dans des organisations non-gouvernementales, élus locaux, militants associatifs...). De ces rencontres entre acteurs est né un collectif d'acteurs santé composé d'acteurs du territoire, souhaitant faire vivre une dynamique de réseau pour que les praticiens et les acteurs se connaissent mieux sur le territoire, travaillent plus facilement ensemble et à terme, améliorent les parcours de soins et santé des usagers du territoire. Ce collectif acteurs santé est connu notamment pour l'organisation du speed dating des acteurs de santé à Soudan en 2016, du colloque santé sur la mise en lumière des initiatives locales sur le champ de la santé en juin 2018 et de la rencontre en décembre 2018 sur l'élaboration des pistes d'actions pour construire le Contrat Local de Santé du territoire.

LA JOURNEE « HOPITAL ACTEUR SUR SON TERRITOIRE »

Le collectif acteur santé souhaite travailler la communication sur les pratiques et les initiatives en santé. L'hôpital de Châteaubriant, acteur pivot et incontournable du soin sur le territoire, a développé des pratiques innovantes, travaillé au maintien et au développement des soins sur le territoire avec l'appui des élus. C'est pourquoi le collectif a imaginé une journée sur « *les coulisses de l'hôpital* ». Cette journée a pour objectif de mettre en avant les pratiques menées eu sein du centre hospitalier, et ouvrir un espace d'échanges et de discussions entre les professionnels du centre hospitalier et les autres acteurs du territoire (libéraux, salariés du médico-social et du social, associations de santé, éducateurs, etc.). Cette journée imaginée par le collectif acteurs santé s'est concrétisée grâce au soutien et à l'implication de du directeur du CH CNP, Monsieur Manœuvrier, et de l'ensemble de ses équipes. Par cette initiative, l'hôpital participe au développement de la dynamique collaborative et à l'amélioration des parcours de santé sur le territoire.



TROIS ATELIERS PARTICIPATIFS

• ATELIER 1 GERIATRIE

L'atelier gériatrie a réuni 15 personnes avec des profils variés : infirmier au CCAS de Châteaubriant, infirmier en libéral ou dans une structure, bénévoles de l'association France Alzheimer, pilote du dispositif MAIA, aides à domicile, médecin généraliste, éducatrice auprès d'adultes handicapés, cadre de santé, gériatre, assistante sociale.

Il était co-animé par Sophie d'Astier de la Vigerie et Sébastien Rétif, tous deux cadres de santé au centre hospitalier. Docteur Mustapha Tamim, gériatre au centre hospitalier, était présent comme personne ressource pour répondre aux différentes questions des participants et présenter le service gériatrie.

Plusieurs points sont jugés comme prioritaire pour le groupe :

- Les aidants à domicile : comment soutenir au mieux les aidants ? comment en tant qu'acteurs de santé les épauler ? comment faire reconnaître leurs rôles ? quelles formations sont à leur disposition (notamment pour la maladie d'Alzheimer) ? comment éviter l'épuisement des aidants ? quelle posture vis-à-vis de la personne malade qui est souvent un proche ?
- La gestion de l'avant et de l'après hospitalisation : comment avoir un suivi adapté quand les personnes quittent l'hôpital ? comment transmettre les informations à l'équipe quotidienne qui prend en charge la personne ? Le CH CNP propose maintenant de réaliser des fiches de liaisons à l'entrée et au retour à domicile, ce qui permet aux équipes aidantes d'avoir un partage d'information. Ce partage est primordial pour améliorer le parcours de santé du patient.
- La prévention et la gestion des chutes à domicile pour les personnes âgées. L'équipe du CH CNP précise que des consultations d'évaluations gériatriques sont proposées le mardi et le jeudi axés sur les chutes et la prise en charge des chutes avec les kinésithérapeutes et ergothérapeutes.
- La place actuelle donnée aux personnes âgées en situation de handicap : quelle prise en charge est proposée ?
- La valorisation du travail mené par les associations de santé sur le territoire : travail de médiation pour permettre aux familles de mieux comprendre les décisions prises à l'hôpital, de mieux comprendre pourquoi une personne est affectée à telle maison de retraite, la tenue de permanence sur le territoire sur rendez-vous pour parler de la maladie d'Alzheimer.
- Les hébergements temporaires en urgence et programmé.

Les participants ont proposé des solutions concrètes :

- La création d'une plateforme d'accompagnement et de répit (comme sur d'autres territoires) pour des solutions de répit pour aider les proches qui accompagnent une personne en perte d'autonomie et atteinte d'une maladie (temps libre, repos), pour apporter de l'information sur la maladie, et pour un soutien direct aux aidants qu'il soit individuel ou collectif.
- La création d'une instance ou un espace d'échange pour croiser comme aujourd'hui les regards entre les professionnels du social, du médico-social et du médical sur des situations complexes (par exemple : l'hospitalisation à répétition d'une personne). Concernant la gestion des cas complexes, le CH CNP a créé une cellule de coordination avec une infirmière

et une assistante sociale qui viennent en renfort des services. La personne hospitalisée a donc un suivi : accompagnement pendant l'hospitalisation et après, lien avec les autres acteurs de santé du territoire et les acteurs du social.

- Il est possible d'imaginer de remettre aussi aux patients qui chutent une forme de carton d'invitation avec 12 séances de prévention des chutes et de l'autonomie. Cette initiative a été menée en Maine et Loire. Le groupe propose de répondre à l'appel à projet proposé par la conférence des financeurs de Loire Atlantique pour dupliquer cette initiative.

Le service gériatrie a présenté aux participants les consultations mémoires mises en place et l'Unité cognitivo-comportementale (UCC), une unité de soins de suite et réadaptation accueillant des patients atteints d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Il a aussi présenté l'unité d'hébergement renforcée (UHR) : espace aménagé dans un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes pour accueillir et héberger des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée entraînant d'importants troubles du comportement qui altèrent leur sécurité et leur qualité de vie.

• ATELIER 2 FEMME, MERE, COUPLE PARENTAL, ENFANT

Un accompagnement tout au long de la vie : que propose le Centre Hospitalier ?

L'atelier femme, mère, couple parental, enfant a réuni une quinzaine de personnes, dont un grand nombre de femmes. Il était co-animé par Ysabelle Moriaux, gynécologue, et Jacqueline Aboa, pédiatre.

1. Un vaste panel d'activités

1.1 Gynéco obstétrique et maternité

Les intervenants ont mis l'accent sur des activités qui leur semblaient peut-être moins connues des professionnels de santé :

- **Chirurgie gynécologique** : en dehors de la cancérologie, tout type d'intervention peut être réalisée sur le CH (cure de prolapsus, TVT, hystérectomie, chirurgie percoelioscopique et hystéroscopique). Il existe également un partenariat en ce sens avec le CHU de Nantes puisqu'un gynécologue du CHU consulte une fois par semaine sur Châteaubriant. Les interventions peuvent être réalisées à Nantes ou à Châteaubriant selon les nécessités.
- **Suivi de grossesse** : le suivi de grossesse peut être assuré par un gynécologue ou par une sage-femme et s'adresse aux grossesses simples, gémellaires, aux grossesses à bas et à haut risque :
 - échographies gynécologiques et morphologiques (staff échographique en visioconférence avec Nantes hebdomadaire)
 - dépistage combiné du 1er et 2ème trimestre
 - amniocentèse, diagnostic anténatal et suivi de grossesse à bas risque et à haut risque
- **Sexologie autour de la grossesse et du post-partum** : consultations par une sage femme sexologue, S. Dugast.

- **Consultation allaitement** par une sage femme spécialiste en lactation, B. Pineau
- **Consultation addictologie** par une sage-femme spécialisée, L. Robert.
- **IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébé)** : ce label a été obtenu par l'établissement en 2013 et renouvelé en 2017. Il garantit une qualité d'accueil du nouveau-né et de ses parents dans les maternités et les services de néonatalogie. Il repose sur le principe de respect du rythme du bébé et de ses parents, du suivi de l'alimentation et d'une aide à la parentalité.
- **Aide à la parentalité** : Il s'agit d'un aspect moins connu mais très prégnant au sein de la maternité et de la pédiatrie. Des staff « parentalité » (maternité et pédiatrie) ont régulièrement lieu pour discuter des cas problématiques. Les différents partenaires ville y sont cordialement invités (sage femme, PMI, ASE...) afin de mettre en place un accueil adapté au futur enfant et à ses parents.
- **Une association, COREAM**, a également été créée par le personnel hospitalier dans le but de créer un espace d'échange entre les professionnels de la petite enfance sur la parentalité et l'allaitement. Il s'agit de réunions trimestrielles, ouvertes aux professionnels extérieurs au CH.
- **Prise en charge du diabète gestationnel** : les départs récents du Dr Guillouche puis du Dr Flament d'Assigny, endocrinologues, ont rendu la prise en charge moins aisée mais des avis peuvent être pris auprès des endocrinologues du CHU en cas de besoin. Un staff diabétologie a lieu tous les 2èmes lundis du mois. L'arrivée d'un nouvel endocrinologue est prévue en septembre. Les consultations par les diététiciennes sont gratuites pour les patientes atteintes de diabète gestationnel. L'éducation thérapeutique est assurée par une IDE de l'Hôpital de jour.

1.2 Pédiatrie et néonatalogie

- **Néonatalogie** : le service accueille des nouveaux nés prématurés de plus de 34SA ou à partir de 1kg 500. La présence des parents et leur implication dans les soins sont valorisées.
- **Filières courtes** : Les jours ouvrables, entre 9h et 18h, les enfants de 0 à 3 ans ou adressés par un médecin généraliste ou porteurs d'une pathologie chronique, consultants aux urgences pour un motif médical, sont vus directement par un pédiatre.
- **Soins externes** : les enfants peuvent être admis dans le service pour la réalisation de bilan sanguin, ou de pansements par les IDE, sur demande des professionnels de santé ou simplement à la demande des parents.
- **Un projet d'Education thérapeutique** sur l'asthme est en cours d'élaboration.
- **Prise en charge des troubles de l'apprentissage** : un pédiatre est actuellement en formation pour répondre à ce besoin bien identifié.

- **Prévention des accidents domestiques** : Animé par des puéricultrices et des auxiliaires de puériculture, des ateliers destinés aux jeunes parents ont lieu toutes les 6 semaines au sein du service de pédiatrie.

2. Comment améliorer le lien ?

2.1 Améliorer la communication et la transmission des données

Les lettres de liaison sont bien transmises aux sages-femmes libérales lors des sorties de maternité mais pas après une hospitalisation en pédiatrie, lorsqu'elles ont adressé les enfants.

Certaines données font parfois défaut :

- Dernière valeur du bili flush lors de la sortie de maternité ou d'un contrôle dans 1 des 2 service
- Courbe de poids dans le carnet de santé (car notée sur une feuille dédiée dans le service de maternité)

2.2 Intégrer les professionnels libéraux

Les sages femmes libérales souhaiteraient participer au staff du mardi.

2.3 Quid des sorties précoces de maternité ?

Définition : sortie dans les 72h après un accouchement par voie basse ou après 96 heures après un accouchement par césarienne.

Ce type de sortie expose aux risques de déshydratation et d'ictère et est peu développé au sein du CH du fait de :

- Absence de PRADO
- Absence de « bili flush » en libéral

Il peut être mis en place si possibilité de suivi par la sage-femme à domicile avec une visite médicale sous 8 jours. Il s'agit d'un contrat défini avec les parents et la sage-femme qui les suivra.

2.4 Consultations pédiatriques

La prise de RDV est parfois difficile car les disponibilités sont fonction du planning de garde.

2.5 Un constat commun : l'absence de ressource médicale et paramédicale pour prendre en charge les enfants en difficulté

La PMI ne dispose plus de médecin depuis 1 an et ne peut donc assurer la prévention vaccinale, qui bascule sur les généralistes déjà surchargés.

La prise en charge pédopsychiatrique souffre également du manque de moyen. L'attente moyenne est de 2 ans avant la prise en charge en CMP.

Même constat pour les prises en charge par l'orthophoniste.

Des pistes d'amélioration sont envisagées :

- Ouverture de 3 places au niveau du SESSAD (Service d'Education Spécialisée et Soins à Domicile) dans le cadre du 4ème plan autisme

- Développer les projets de prévention au sein du service de pédiatrie et en lien avec les partenaires extérieurs (se heurtent à un problème de financement)
- Développer des consultations avancées de puéricultrices ?

Les participants à l'atelier soulignent la difficulté de garantir une prise en charge de qualité pour les enfants à cause de la pénurie professionnelle (manque de médecins généralistes, pas assez de professionnels de santé dans les PMI, départ en retraite, etc.). Côté santé mentale, les problèmes des enfants sont plutôt bien identifiés aujourd'hui mais la prise en charge des problèmes reste difficile (exception pour les enfants autistes).

La maternité est un sujet assez épineux, puisque certains patients du territoire se tournent vers d'autres hôpitaux pour l'accouchement (Rennes, Nantes). Les participants rappellent donc le besoin de travailler en réseau, pour faciliter le lien entre les acteurs de santé de l'hôpital et du territoire.

Les participants de l'atelier rappellent qu'ils ont comme patientes de nombreuses femmes diabétiques (1/3 de l'activité de l'unité).

Les participants proposent plusieurs pistes :

- Améliorer le lien avec les sages-femmes libérales avant l'accouchement et après l'accouchement.
- Maintenir le carnet de santé ou une feuille de liaison pour assurer la surveillance des enfants.
- Restaurer une mission de trouble de l'apprentissage (remise en place dans quelques mois).

L'hôpital a renouvelé son label « hôpital, ami des bébés ».

• ATELIER 3 LIEN VILLE – HOPITAL

L'atelier 3 a porté sur le lien entre la ville de Châteaubriant et l'hôpital : « Mieux communiquer pour mieux soigner. Quels outils d'avenir et quels objectifs se donner ? ». Il a rassemblé plus d'une vingtaine de personnes avec un panel varié de profession. L'atelier était animé par Florence Naval-Diquero, médecin généraliste, Magali Revault, infirmière coordinatrice de la cellule de coordination des parcours de soins complexes et Erwan Pinvidic, responsable des services numériques.

3. Pré requis : les outils déjà utilisés par l'hôpital

3.1 Les outils existants

- **Serveur de résultats en imagerie médicale** : <https://imagerie.ch-cnp.fr>
Ce serveur permet d'avoir accès aux images médicales produites et au compte rendu.
- **Lifen : dématérialisation des envois des courriers.**

Les courriers sont envoyés par messagerie sécurisée aux médecins (>80%). En l'absence de messagerie sécurisée, la voie postale est utilisée.

- **Accès logiciels à distance**

Pour les professionnels sous contrat avec le CHCNP : travail nomade, télémedecine...
<https://portail.ch-cnp.fr>

3.2 Les outils en cours de développement

- **Internet et les réseaux sociaux (www.ch-cnp.fr, Facebook, Google, Twitter, LinkedIn)**

Avec pour objectif d'améliorer la communication sur les activités du CH.

Un canal grand public : Facebook / Google

Un canal professionnel : Twitter / LinkedIn

- **DMP : dossier médical personnel**

Répond au contexte géographique du CHCNP (Bretagne, dép. 49 et 53).
Information partagée avec le patient.

- **Doctolib : la prise de rendez-vous par internet** est envisagée au niveau des consultations externes afin d'améliorer la visibilité de l'activité et la rapidité de prise de rendez-vous.

- **ROR : répertoire opérationnel des ressources**

Service en ligne réservé aux professionnels de santé : mise à disposition d'un répertoire détaillé et mis à jour de toute l'offre de santé <https://www.ror-pdl.fr/ror/>

4. Les pistes d'amélioration

Plusieurs réunions réalisées sous l'impulsion du collectif acteur santé ou par la cellule de coordination des soins complexes avaient déjà permis d'identifier 4 besoins en termes de communication :

- Retour d'hospitalisation
- Utilisation d'outils communs sécurisés
- Anticipation des sorties
- Coordination des professionnels

Au terme de la discussion, 3 points principaux sont ressortis :

4.1 Trouver les bons interlocuteurs

De nombreux intervenants libéraux participent à la prise en charge du patient à domicile (IDE, AS etc.). Il est souvent difficile de les identifier lors de l'hospitalisation du patient. La transmission des informations nécessaires au retour à domicile s'en trouve donc plus compliquée.

Les solutions :

- Classeur (HAD, CLIC, parcours complexes...) : contiennent toujours les coordonnées des intervenants mais ne suivent pas toujours le patient.

- Carte vital 'dom mis en place il y a quelques temps mais se pose toujours le problème du suivi.
- Mettre en place un annuaire des professionnels : ceci nécessite des mises à jour quasi permanentes.

4.2 Trouver un outil de communication commun sécurisé

L'existence d'une messagerie sécurisée est désormais une obligation pour les IDE, les kinés et les orthophonistes, via le répertoire MS Santé. Les médecins généralistes sont tous déjà équipés via apicript.

Quelles solutions ?

- Le DMP : le dossier médical personnel pourrait paraître l'outil le plus adapté et le plus pertinent car national et gratuit mais on se heurte à plusieurs problèmes :
 - o Limitation de l'accès aux professionnels n'ayant pas d'ordre
 - o Ouverture nécessitant la carte vitale et donc la présence du patient. Le dossier ne peut donc être consulté en amont du passage du soignant.
 - o Obligation d'avoir un ordinateur et du réseau (parfois difficile dans certains points ruraux reculés).
 - o Pas de fiches dédiées à la partie sociale.
 - o Documents pouvant être retirés par le patient.
- Les applications disponibles types globule®
 - o Ce sont des espaces d'échanges sécurisés disponibles sur smartphone et PC.
 - o Solution possible mais se pose le problème de la connexion.

4.3 Mieux anticiper les sorties patients

Les intervenants au domicile, notamment les IDE signale un cruel manque d'anticipation des sorties et un manque de transmission de l'information. L'informatisation récente via Mo soins peut apporter une réponse par l'édition d'une fiche de liaison pour le RAD. Cette fiche de liaison pourrait être transmise aux IDE et aux kinés sur leur messagerie sécurisée via LIFEN.

Conclusion :

Les échanges furent riches. Plusieurs opportunités ont vu le jour mais le chemin est encore long avant de répondre à toutes les questions posées. La CPTS a d'ailleurs débute ce travail qu'il convient de poursuivre en étroite collaboration.